



DES ACTIVITÉS DE  
PERTURBATION  
AUX QUATRE COINS  
DU QUÉBEC POUR  
SOULIGNER LE 1<sup>ER</sup> MAI

PAGE 4

## Un débat sur la grève fort stimulant!



CLÉMENT ALLARD

La grève dans le secteur public est-elle légitime? Constitue-t-elle un outil efficace en vue de l'obtention de bonnes conventions collectives? Près de 2500 militantes et militants ont débattu de ces questions lors de la Journée de réflexion du Front commun sur la grève dans le secteur public, tenue le 31 mars dernier à Québec.

La première partie de cette journée fut riche en discussions. Les participants et les participantes ont pu débattre, en table ronde, de diverses questions qui leur avaient été soumises. Quel est le moral des troupes? Où en est la mobilisation? Quels sont les obstacles à l'exercice de la grève dans le secteur public? Un système de vote interactif permettait aux personnes déléguées de voir les réponses de l'ensemble des participants et participantes – une très bonne façon d'avoir un portrait général de la situation parmi les syndicats.

Sur l'heure du midi, les délégués et déléguées ont constitué une immense chaîne humaine tout autour de l'Assemblée nationale afin d'envoyer un message clair au gouvernement Couillard: les travailleuses et les travailleurs du secteur public sont résolument déterminés à mettre un terme à leur appauvrissement.

Après un exposé portant sur l'exercice de la grève dans le secteur public par l'historien Jacques Rouillard, le grand débat contradictoire de la journée pouvait se tenir. Tour à tour, les panélistes Gilles Duceppe, Laurence-Léa Fontaine, Jean-Noël Grenier et Tasha Kheiriddin ont répondu à la question suivante: la grève est-elle un outil adéquat pour les salariés du secteur public? Les échanges avec la salle ont permis d'entendre une grande variété de points de vue.

PAGE 3

### EDITORIAL

#### BUDGET LEITÃO

## Un plan de destruction massive de nos services publics!

En prétendant s'occuper des « vraies affaires » et des générations futures, le gouvernement a dans les faits asséné un choc brutal à l'État québécois. Les impacts de ces mesures se feront durement sentir au cours des prochains mois et des prochaines années, notamment quant à l'accessibilité et à la qualité des services publics. En augmentant si frileusement les budgets en santé et en éducation (1,4% en santé et 0,2% en éducation), au point de ne même pas suivre la croissance normale du budget de fonctionnement, le gouvernement poursuit sa course à vive allure dans la voie de l'austérité et du démantèlement de l'État.

PAGE 3

## Rencontre annuelle des membres des comités de francisation

C'est sur le thème *La francisation des entreprises, un travail d'équipe* que s'est tenue le 20 mars dernier la 23<sup>e</sup> édition de la Rencontre annuelle des membres des comités de francisation de la FTQ. Animée par Daniel Boyer et Louise Michaud, respectivement président et vice-présidente de la FTQ, la journée s'est révélée un franc succès.

PAGE 5

### JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

## Une rencontre décevante et choquante

Fidèle à sa tradition, le Collectif 8 mars, dont fait partie la FTQ, rencontrait la ministre responsable de la Condition féminine, Stéphanie Vallée, le 13 mars dernier. Cette rencontre a eu lieu sans la présence du premier ministre, dans un contexte où le gouvernement refuse catégoriquement d'entendre la voix des femmes et leurs revendications.

PAGE 7



Nouveau site Web de la FTQ

PAGE 3



CLÉMENT ALLARD

Métier : pressier

PAGE 5



ANNIE THÉRIAULT

28 avril, Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail

PAGE 8



TUAC QUÉBEC

Semaine de l'itinérance

PAGE 4



Solidarité avec Haïti

PAGE 6



SERGE BEAULIEU

Un nouveau cours en santé et sécurité du travail

PAGE 9

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL  
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3



jaimeradiocanada.com

« Je m'appelle Fanfreluche et j'habite Radio-Canada, nulle part ailleurs »

Kim Yaroshevskaya



## Des personnalités publiques de tous horizons se lèvent pour défendre Radio-Canada

La campagne *J'aime Radio-Canada*, en collaboration avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), présente une série de témoignages vidéos provenant de personnalités du monde politique, artistique, scientifique et sportif qui plaident en faveur de Radio-Canada.

La campagne a été lancée par Kim Yaroshevskaya, une comédienne qui a marqué l'enfance de centaines de milliers de téléspectateurs et téléspectatrices francophones avec ses rôles iconiques, dont Fanfreluche. Du haut de ses 91 ans, elle plaide brillamment en faveur du maintien du diffuseur qui lui a permis d'amener des livres dans les chaumières québécoises à une époque où ils étaient rares.

« Le but avoué de la campagne est d'arrêter le démantèlement du diffuseur public en rappelant ce que l'on perd. La survie du diffuseur est en jeu », a expliqué le secrétaire général du SCFP-Québec et responsable de la campagne *J'aime Radio-Canada*, Denis Bolduc.

« La valeur ajoutée de ces capsules réside dans le fait que ce sont les artisans de la SRC qui ont mis la main à la pâte pour les produire. Nos membres voulaient utiliser leurs talents et expertises pour défendre le diffuseur et le résultat est touchant, authentique et convaincant », a conclu Denis Bolduc.

Plus d'une trentaine de capsules ont été produites avec autant de personnalités publiques et seront diffusées sur les réseaux sociaux pendant les prochains mois.

Les vidéos sont disponibles au [www.jaimeradiocanada.com](http://www.jaimeradiocanada.com).

## Du café Tim syndiqué à Sept-Îles

Les travailleurs et travailleuses des quatre restaurants Tim Hortons de Sept-Îles ont choisi de s'affilier au syndicat des Métallos. « Ces femmes et ces hommes demandent simplement du respect. Ils travaillent dur, sont payés à peine plus que le salaire minimum. Chaque jour, ils sont par exemple tenus de faire du bénévolat pour leur employeur lorsqu'ils comptent leur caisse à l'extérieur du temps de travail. C'est un secteur où les travailleurs peuvent grandement bénéficier de la syndicalisation », illustre le coordonnateur régional des Métallos pour la Côte-Nord, Dominic Lemieux.

La propriétaire de deux des Tim Hortons a réagi en sauvage, faisant régner un climat de terreur dans les restaurants. « Elle a embauché son conjoint et ce dernier a menacé de se présenter à la présidence du syndicat », explique le représentant syndical Gilles Ayotte.

De plus, cette propriétaire a modifié les conditions de travail depuis la syndicalisation, ce qui est illégal en vertu du Code du travail. « Les travailleurs et travailleuses n'ont même plus le droit de boire une gorgée d'eau ou d'aller aux toilettes. Des heures sont coupées aux travailleurs qui ont plus d'ancienneté et données aux derniers arrivés. Les salariés sont obligés de faire la file avec les clients pendant leur temps de dîner et n'ont plus que quelques minutes pour manger », explique le président de la section locale 7065, Nelson Breton. La propriétaire s'est en partie amendée après les dénonciations du syndicat. ■



MÉTALLOS-9490

## RECU DU FRANÇAIS SUR LE CHANTIER DU CHUM La FTQ-Construction s'insurge

La FTQ-Construction a profité de la Journée internationale de la Francophonie pour protester contre le fait que le chantier du futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), un des plus importants au Québec, se planifie et se bâtit en anglais.

Depuis le début du chantier, des documents, courriels et plans de construction produits par le consortium Construction santé Montréal (CSM) sont remis aux entrepreneurs et aux travailleurs québécois en anglais exclusivement. Des représentants de CSM sur le chantier du CHUM ont de la difficulté à s'exprimer en français.

### Le gouvernement doit intervenir

L'Office québécois de la langue française (OQLF) est au courant du dossier depuis 2012. Trois ans après les premières plaintes, CSM ne s'est toujours pas doté d'un programme de francisation.

La FTQ-Construction demande au gouvernement de modifier la Charte de la langue française pour obliger les entreprises étran-

gères qui obtiennent des contrats publics à respecter le français. Aussi, chaque contrat que le gouvernement signe devrait avoir une clause spécifique.

Des rencontres entre la FTQ-Construction et les ministres du gouvernement sont prévues dans les prochaines semaines.

### Les exemples ne manquent pas

L'automne dernier, un rapport d'intervention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail mentionnait les problèmes de communication sur le chantier. La communication est essentielle à la santé et à la sécurité des travailleurs. En refusant de parler français, les représentants de CSM les mettent en danger.



ISABELLE PELLETIER

Malgré l'intervention de représentants syndicaux et d'entrepreneurs, CSM fournit encore des plans de construction annotés en anglais. Les annotations sont nécessaires pour que les travailleurs construisent en fonction de la volonté des ingénieurs. En fournissant des plans en anglais à des travailleurs francophones, des vices de construction pourraient avoir lieu.

La Commission de la construction du Québec a transmis, en janvier 2014, des offres d'emplois où le principal critère d'embauche était la capacité de parler « espagnol, français et anglais pour le CHUM ». Les travailleurs devraient être embauchés pour leurs compétences de bâtisseurs, pas pour leurs compétences de traducteurs. ■

## FIN DE CONFLIT CHEZ BATHIUM

### Les membres Unifor retournent au travail la tête haute

Les membres de la section locale 2011 du syndicat Unifor ont ratifié l'entente de principe conclue en février dernier mettant ainsi fin à la grève déclenchée le 29 avril 2014.

« Grâce à la détermination de nos membres, nous pouvons dire aujourd'hui que nous rentrons au travail la tête haute. Et je dois remercier sincèrement nos membres, leurs familles, les sections locales de tout le syndicat Unifor et, plus largement, l'ensemble de la famille syndicale, car sans cette solidarité, rien n'aurait été possible », a déclaré le président de la section locale 2011 d'Unifor, Sylvain Charbonneau. Plusieurs compromis

ont été négociés sur les points litigieux dont l'importante question des droits syndicaux. Ainsi, toutes les problématiques liées au respect de l'ancienneté, à la formation et au mouvement de la main-d'œuvre ont été résolues. Soulignons, au nombre des faits saillants de ce renouvellement, qu'il s'agit d'un contrat de cinq ans, mais dont il ne reste dans les faits qu'un peu moins de trois ans puisque deux années se sont déjà écoulées.

Les échelons salariaux, qui allaient jusqu'à 14 échelons dans certains cas ont été éliminés permettant d'importants rattrapages salariaux – jusqu'à 18 % dans un cas. Aussi, des augmentations salariales ont été convenues de l'ordre de 3 % les deux premières années (rétroactivement) et de 2,5 % pour les trois suivantes.

« Je suis extrêmement fier de la ténacité dont ont fait preuve les membres. Nous sommes restés soudés et, avec l'appui de tout le monde, nous avons pu obtenir ces gains. On peut maintenant se tourner vers l'avenir avec confiance », a pour sa part indiqué le représentant national d'Unifor responsable du dossier, Jean-Rod Morin. ■



Des membres du syndicat Unifor lors d'un rassemblement de solidarité en faveur des grévistes chez Bathium.

MARIE-ANDRÉE L'HEUREUX

LE MO LE MONDE OUVRIER

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Daniel Boyer

Secrétaire général Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est  
Bureau 12100  
Montréal  
Québec H2M 2W3

Téléphone 514 383-8000

Télécopie 514 383-8001

ftq@ftq.qc.ca  
www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Isabelle Gareau

Collaboration

Louise Molloy (CRFTQ Abitibi) ; Marc Thomas (CRFTQMM) ; Brigitte Bergeron (CRFTQ Saguenay) ; Éric Charpentier (ICEA) ; André Leclerc (Le CHAT) ; Daniel Mallette (CRFTQ Montérégie) ; Merlin Trottier-Picard (FTQ-Construction) ; André Laplante (IIREC) ; Clairandré Cauchy (Métallos) ; Lisa Djvahirdjian, Audrey Gauthier (SCFP) ; Mélanie Malenfant (SQEES) ; Roxane Larouche (TUAC Québec) ; Marie-Andrée L'Heureux (UNIFOR) ; Serge Beaulieu, Diane Bélanger, Rima Chaaban, Josée Daoust, Jean Dussault, Denise Gagnon, Carole Ingras, Yuriko Hattori, France Laurendeau, Atim León, Catherine Veillette (FTQ).

Conception graphique Anne Brissette

Illustrations

Aaron McConomy, Colagene.com, Rachel Desjardins, Upperkut.

Photos

Clément Allard, Serge Beaulieu, Normand Blouin, Carole Bouchard, Magali Dagenais, Pierre Ouimet (Fondation Émergence), Isabelle Gareau, Atim León, Marie-Andrée L'Heureux, Daniel Mallette, Métallos-9490, Éric Pelletier, Isabelle Pelletier, Patrick Rondeau, Marie-Céline Rose, Annie Thériault, Merlin Trottier-Picard, TUAC Québec.

Abonnement et changement d'adresse mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage

42500 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Marquis Imprimeur.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleurs et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISSN 0700-8783



## Un nouveau site Web pour mieux servir nos 600 000 membres

C'est avec beaucoup de fierté que la FTQ a lancé son nouveau site Web à la mi-mars. La centrale pourra dorénavant communiquer plus efficacement avec une plateforme souple et moderne qui s'adapte à tous les types d'appareils utilisés pour aller sur le Web (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents, etc.).

Tant par son design que par son architecture, le site a pour objectif de vous tenir informé de l'actualité syndicale et politique, des grandes campagnes que mène la FTQ et des principales activités en cours ou à venir.

Le nouveau site a également été pensé et dessiné afin de mieux

représenter l'ensemble de la grande famille de la FTQ, en faisant une part importante au contenu issu des conseils régionaux et des syndicats affiliés.

Programmé avec WordPress, une plateforme de programmation issue de la philosophie du logiciel libre, le site est aussi construit pour faciliter le partage de tous ses contenus sur les réseaux sociaux.

Avec ce nouveau site moderne et efficace, la FTQ compte prendre de plus en plus de place sur le Web.

Venez nous visiter! ■



PATRICK RONDEAU

## FORUM SOCIAL MONDIAL De Tunis 2015 à Montréal 2016

La nouvelle est tombée le lendemain de la clôture du Forum social mondial (FSM) tenu à Tunis à la fin mars: le prochain FSM aura lieu à Montréal en août 2016! Cet événement planétaire, le grand rendez-vous mondial des mouvements sociaux, a réuni près de 60 000 personnes à Tunis et en fera certainement autant à Montréal l'an prochain. La FTQ s'en réjouit puisque le FSM a pour objectif de rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes provenant de groupes de la société civile, d'organisations et de mouvements sociaux qui souhaitent construire un monde durable et solidaire, où chaque personne et chaque peuple a sa place et peut faire entendre sa voix.

Rappelons que la proposition de tenir cet événement d'envergure mondiale au Québec avait été lancée il y a plusieurs années et qu'elle avait reçu le soutien des gouvernements fédéral et provincial, ainsi que celui de la Ville de Montréal.

Cette année encore, une délégation de la FTQ a participé activement au FSM de Tunis en organisant une série d'ateliers sur les enjeux majeurs qui interpellent de près le mouvement syndical québécois et les organisations de la société civile mondiale, tels les politiques d'austérité, le développement minier, l'articulation des luttes face aux traités commerciaux internationaux, la dérive antidémocratique du Canada.

Le FSM est un espace de débat démocratique, d'échange d'expériences et d'articulation de réseaux qui s'opposent au néolibéralisme. À la première rencontre mondiale en 2001 (Brésil), qui visait à offrir une tribune opposée au Forum économique mondial de Davos, a succédé un processus de construction d'alternatives aux politiques néolibérales qui se poursuit encore aujourd'hui.

La délégation de la FTQ à Tunis était composée de: Frank Beaudin, Marie-Danielle Lapointe et Daniel Mallette des Métallos; Loïc Breton et Pierrick Choinière-Lapointe du SEPB; Maxime Sabourin des TUAC; Alexandre Ricard de la FTQ-Construction; Marc-Édouard Joubert du STTP; Denise Gagnon et Patrick Rondeau de la FTQ. ■

### SUITE DE LA UNE

« Cette journée n'était que le coup d'envoi d'une vaste réflexion que nous voulons avoir avec l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du secteur public », a indiqué le président de la FTQ, Daniel Boyer.

« Au cours des prochaines semaines, des prochains mois, les militantes et les militants qui ont participé à cette journée de réflexion devront engager la conversation avec leurs collègues de travail: comment construire un véritable rapport de force? L'exercice de la grève sera-t-il nécessaire pour faire entendre raison à ce gouvernement? Ces questions ne doivent pas être prises à la légère. Nous n'en sommes peut-être pas encore à l'étape de l'obtention de mandats de grève en bonne et due forme, mais nous devons certainement entamer les échanges avec l'ensemble des membres du Front commun. Nous devons dès maintenant lever les obstacles qui nous empêcheraient d'exercer de façon maximale notre rapport de force », a conclu Daniel Boyer.

Les échanges de cette journée de réflexion peuvent être visionnés sur le site [www.frontcommun.org](http://www.frontcommun.org). ■

## Déclaration commune contre C-51

La FTQ et ses syndicats affiliés se sont joints à plus de 100 organisations populaires, environnementales, syndicales et de défense de droits pour dénoncer le projet de loi C-51 du gouvernement Harper. Au cours d'une conférence de presse tenue le 19 mars dernier, ces organisations ont exprimé leur crainte des conséquences qu'aurait ce projet de loi « antiterroriste » sur les droits démocratiques et sociaux s'il était adopté. Ils ont réclamé que les députés fédéraux s'y opposent et que ceux de l'Assemblée nationale se prononcent publiquement contre. Ils ont aussi présenté une Déclaration commune disponible au [www.ftq.qc.ca/communiqués/declaration-commune-contre-c-51](http://www.ftq.qc.ca/communiqués/declaration-commune-contre-c-51).

Cette déclaration rappelle qu'en 2001, le projet de loi C-36 était venu bouleverser notre système judiciaire en écartant, en certaines circonstances, les garanties reconnues par la Charte canadienne des droits et libertés. Elle explique que le projet de loi C-51 va bien au-delà puisqu'il propose de viser notamment les militantes et militants écologistes, autochtones, anticapitalistes, etc. Ce projet de loi a une portée beaucoup trop large. Par exemple, il définirait certaines activités, dont l'entrave au fonctionnement d'infrastructures essentielles (comme les projets de pipeline) ou l'entrave à la capacité du gouvernement de maintenir la stabilité économique, comme portant atteinte à la sécurité du Canada, ouvrant ainsi la voie à l'application de mesures répressives.

Aussi, puisque le projet de loi C-51 prévoit que seules les activités licites de protestation ne seront pas jugées contrevenir à certaines de ses dispositions, des activités telles qu'une manifestation interdite en vertu d'un règlement municipal comme P-6, un simple *sit-in* ou une grève qui ne s'inscrit pas dans le cadre du Code du travail, contreviendraient à ses dispositions.

Le projet de loi C-51 propose la mise en place d'un vaste système intégré de collecte d'informations, d'enquêtes, d'arrestations préventives, d'interventions qui pourront même être contraires à la Charte, et ce, sans qu'aucun mécanisme de contrôle et de surveillance n'ait actuellement le mandat ni les moyens d'exercer une réelle surveillance sur l'ensemble de ces activités. ■

# ÉDITORIAL



NORMAND BLOUIN

### SUITE DE LA UNE

## BUDGET LEITÃO

# Un plan de destruction massive de nos services publics!

Le mouvement syndical n'est pas seul à avoir émis de grandes inquiétudes; cet entêtement du retour à l'équilibre budgétaire est largement décrié. Rappelons que pour simplement maintenir le système de santé dans son état actuel, on devrait normalement prévoir 4,5% d'augmentation (coûts du système). Cette obsession du retour à l'équilibre budgétaire laisse présager des compressions dramatiques en santé et en éducation, tout comme la suppression de programmes dans nos services publics.

## Un monologue idéologique au détriment d'un dialogue social

Des solutions alternatives existent pourtant bel et bien, notamment pour une fiscalité plus juste. À l'instar de la FTQ, plusieurs économistes ont mis de l'avant différentes mesures pour rendre le régime fiscal plus équitable. La suspension des versements au Fonds des générations à elle seule permettrait de financer adéquatement nos services publics. L'instauration d'un impôt minimum pour les grandes entreprises (pas pour les PME), l'imposition à 100% des gains en capital, la lutte à l'évasion fiscale sont aussi au nombre des mesures proposées qui ont été écartées du revers de la main. Au lieu de tout cela, le gouvernement Couillard préfère augmenter les tarifs des services publics – de l'électricité aux garderies –, une politique qui frappera de plein fouet la classe moyenne et les plus démunis.

Nous avons également vivement dénoncé la décision de diminuer les charges fiscales aux entreprises, sans aucune garantie qu'elles investissent dans l'économie et qu'elles créent des emplois. Si elles ont des projets novateurs et créateurs d'emplois, l'État devrait les accompagner. Par contre, ce n'est pas en réduisant la contribution fiscale des entreprises que nous allons automatiquement favoriser l'investissement et relancer l'économie. Il s'agit là d'une vue de l'esprit! Pour preuve, elles dorment actuellement sur des montagnes de liquidités. Rappelons que bon an mal an environ 1 800 grandes entreprises ne paient pas un sou d'impôt au Québec et que la surépargne des entreprises sises au Québec est évaluée à 111,75 milliards de dollars.

Devant ce gouvernement qui veut ratatiner l'État québécois, la mobilisation devra s'accroître. Le colloque sur le droit de grève dans le secteur public qui s'est tenu récemment à Québec nous a d'ailleurs permis d'entamer les discussions en front commun sur le recours possible à la grève. Mais c'est l'ensemble de la population québécoise qui est touchée par ces mesures et qui devra se mobiliser pour sauvegarder le modèle québécois que nous avons mis des décennies à construire et qui est sérieusement en péril. La FTQ mènera la bataille aux côtés de ses nombreux alliés de la société civile. En particulier, participons en grand nombre aux activités du 1<sup>er</sup> mai dans l'ensemble des régions du Québec pour clamer notre refus collectif de l'austérité.

Solidairement,

Daniel Boyer  
Président

Serge Cadieux  
Secrétaire général

## Une première au Québec!



Le 12 février dernier, le collectif Refusons l'austérité a tenu un grand rassemblement citoyen au Centre des congrès de Québec. Cette rencontre historique, regroupant des acteurs de toutes les sphères de la société civile, a permis des échanges fructueux, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action pour les semaines et les mois à venir. Le collectif a également profité de l'occasion pour mettre de l'avant d'autres solutions pour assurer le développement économique durable du Québec et mettre en place les fondements d'une société plus juste.

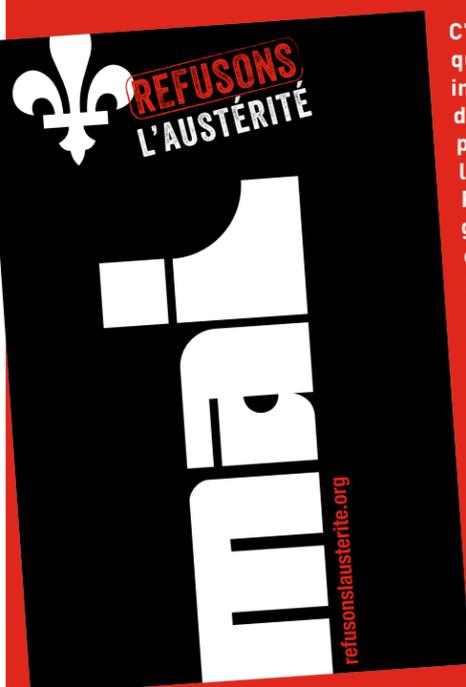
Depuis la grande manifestation du 29 novembre, les groupes du collectif ont multiplié les actions pour s'opposer aux politiques imposées par les libéraux. Le rassemblement du 12 février s'est clôturé par une manifestation devant l'Assemblée nationale. ■

## Une quarantaine de groupes signent la déclaration

À la veille du dépôt du dernier budget provincial, le collectif Refusons l'austérité a rendu publique sa déclaration et a lancé un cri d'alarme afin que cesse l'appauvrissement du Québec au profit aveugle de l'atteinte du déficit zéro.

Pour consulter la déclaration et la liste des organisations signataires: [www.refusonslausterite.org](http://www.refusonslausterite.org). ■

## Des activités de perturbation aux quatre coins du Québec pour souligner le 1<sup>er</sup> mai



C'est sur le thème *Refusons l'austérité* que sera célébrée cette année la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, le vendredi 1<sup>er</sup> mai prochain. Ce thème a été retenu dans la foulée du plan d'action du collectif Refusons l'austérité pour rappeler au gouvernement que les Québécoises et les Québécois sont déterminés à poursuivre la bataille pour un Québec plus juste. Une société où la justice sociale passe notamment par des services publics accessibles et de qualité et par de vraies mesures pour aider les personnes en situation de pauvreté.

Le 1<sup>er</sup> mai sera un moment privilégié pour sortir dans les rues et dire au gouvernement qu'il doit ouvrir un véritable dialogue social avec la société civile, inquiète de la dérive actuelle du Québec au nom de l'atteinte du déficit zéro.

### Des activités partout au Québec

Différentes activités sont prévues aux quatre coins du Québec. Contactez votre conseil régional FTQ pour connaître les activités organisées dans votre région.

Vous pouvez télécharger les différents formats du visuel sur le site de la FTQ au [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca). ■

## Lutter contre l'austérité par l'engagement dans la communauté!

Du 9 au 13 mars dernier, la FTQ et plusieurs de ses syndicats affiliés ont tenu diverses activités dans le cadre de la première Semaine de l'itinérance, mise sur pied par la FTQ, dans le but de venir en aide aux sans-abri.

La FTQ et ses syndicats ont eu l'idée originale de contacter divers groupes d'aide afin de leur offrir du temps et de l'argent pour leur venir en aide. « Il s'agit pour nous d'une façon très concrète de lutter contre les politiques d'austérité du gouvernement Couillard, qui touchent de plein fouet les moins bien nantis de notre société. Cette semaine d'actions, qui se renouvellera

chaque année, est aussi une occasion de réaffirmer nos valeurs de justice sociale et de solidarité, en nous investissant dans notre communauté », a expliqué le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Plusieurs activités ont été organisées, dont de la distribution de nourriture et des travaux de réparation dans des refuges, des remises de bourses pour

encourager des jeunes à poursuivre leurs études, ainsi que plusieurs autres dons en argent.

Un merci particulier à la FTQ-Construction, à l'Alliance de la fonction publique du Canada (APFC), au syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC Québec), au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et au Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), pour cet élan de générosité.

Et surtout... à l'année prochaine! ■



Le 9 mars dernier, des représentants de la FTQ-Construction et de l'AFPC-Québec étaient au Refuge des jeunes de Montréal. Les deux syndicats ont acheté un nouveau réfrigérateur, ont remis plus de 180 kilogrammes de viande et ont permis la réparation d'une table de billard.

Serge Dupuis (responsable de la sécurité du revenu de la FTQ-Construction), Yves Ouellet (directeur général de la FTQ-Construction), France Labelle (directrice générale, Refuge des jeunes de Montréal), Patrick Leblanc (attaché politique, AFPC-Québec), Magali Picard (vice-présidente exécutive régionale - région du Québec, AFPC) et Pierre Roy (responsable des opérations, FTQ-Construction).

## DANS LA RUE POUR LE CLIMAT!



Le 14 avril, les premiers ministres canadiens se rencontreront à Québec à l'invitation de Philippe Couillard pour discuter des changements climatiques. La FTQ participe à l'organisation d'une grande marche citoyenne le 11 avril prochain à Québec pour demander des actions concrètes et concertées pour la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et un virage énergétique majeur en faveur des énergies vertes.

Rendez-vous à 13h devant l'Hôtel Le Concorde. Pour plus de renseignements, consultez le [www.actionclimat.ca](http://www.actionclimat.ca).

La FTQ collabore également à l'organisation du Forum Action Climat (12 avril). Cette collaboration avec plusieurs groupes environnementaux a pour but de trouver des terrains d'entente avec les syndicats, de faire le point sur les politiques visant à combattre les changements climatiques, d'approfondir l'idée d'une « transition équitable » (comment assurer que les pertes d'emplois dans les industries polluantes se traduisent par la création d'emplois de qualité dans de nouvelles industries) et de favoriser la compréhension mutuelle entre les groupes. Pour plus de renseignements, consultez le portail de la FTQ au [www.ftq.qc.ca/forum-action-climat](http://www.ftq.qc.ca/forum-action-climat). ■

# Métier : pressier

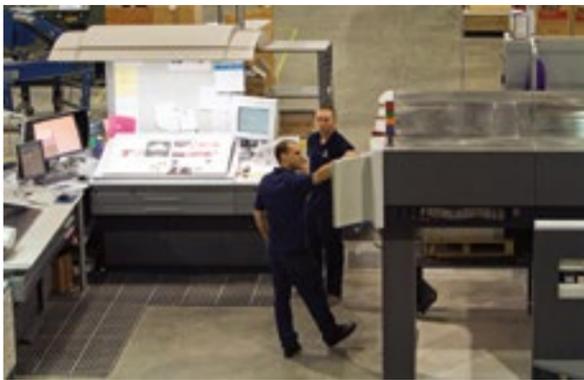
Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, *Le Monde ouvrier* vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.

## Les artisans du Monde ouvrier !

*Le Monde ouvrier* est imprimé par des membres du syndicat de Teamsters œuvrant pour Marquis Imprimeur. L'imprimerie est située à Montmagny dans la région de Québec.

C'EST UN RYTHME DE TRAVAIL EFFRÉNÉ QUI EST EXIGEANT PHYSIQUEMENT, CAR LES PRESSES FONCTIONNENT EN CONTINU ET LES PRESSIERS DOIVENT ÊTRE ATTENTIFS TOUT AU LONG DU PROCESSUS. ILS TRAVAILLENT DEBOUT ET SONT TOUJOURS EN MOUVEMENT D'UN BOUT À L'AUTRE DE LA PRESSE. « IL N'Y A JAMAIS DEUX OUVRAGES PAREILS ET ON JONGLE AVEC BEAUCOUP D'IMPRÉVUS ! IL FAUT ÊTRE TRÈS MINUTIEUX, CAR ON A PLUSIEURS CHOSES À SURVEILLER EN MÊME TEMPS. UN PETIT PROBLÈME SUR UNE PRESSE PEUT CRÉER UN GROS DÉFAUT SUR UN OUVRAGE ! »



Le Monde ouvrier est fabriqué sur une presse à feuilles dix couleurs. Le papier est acheté en rouleau et mis en feuilles à l'usine. Cette presse exige la présence de deux pressiers, car on y effectue des travaux volumineux. Ian et Keven ont appris leur métier avec des plus anciens qui leur ont montré les b.a.-ba de la profession. Keven Lavoie est aujourd'hui chef pressier. C'est lui qui supervise et s'assure que le travail est conforme aux devis techniques.

Par une très froide journée de cet hiver sibérien, nous sommes allés rencontrer Keven Lavoie et Ian Lessard, deux jeunes pressiers possédant déjà plusieurs

années d'expérience dans le métier.

Une quinzaine de pressiers travaillent sur quatre quarts de travail différents, car l'usine est en activité jour et nuit, à l'exception de la nuit du samedi et de la journée du dimanche. Ils impriment principalement des livres, des brochures et des journaux.

La rumeur de la mort annoncée des imprimés au Québec est bien répandue, pourtant, le métier est loin d'être en perte de vitesse et la main-d'œuvre est même manquante pour cette profession peu connue.

« L'EMPLOI DU TEMPS PAR QUART DE TRAVAIL A AUSSI DE GRANDS AVANTAGES. ON FAIT DE LONGUES JOURNÉES DE 12 HEURES, MAIS AVOIR 4 JOURS DE CONGÉ PERMET UNE CONCILIATION TRAVAIL ET VIE PERSONNELLE TRÈS INTÉRESSANTE. »

D'ailleurs, la moyenne d'âge des quelque 6 000 pressiers au Québec étant relativement élevée, plusieurs d'entre eux prendront leur retraite au cours des prochaines années et la relève ne se bouscule pas aux portes.

## Un métier en constante évolution

Parmi les plus vieux métiers du monde, celui de pressier a beaucoup changé depuis l'avènement des nouvelles



Le processus comporte plusieurs étapes : du montage (préresse), au coupage et au pliage. À partir des fichiers numériques, ils installent le matériel à imprimer sur des plaques d'aluminium. Les plaques sont ensuite installées manuellement dans la presse pour chacune des quatre couleurs primaires nécessaires au procédé. Les feuilles sont imprimées recto verso avant d'être coupées et pliées.

technologies. Les presses sont aujourd'hui beaucoup plus performantes et gérées électroniquement.

## Plusieurs cordes à leur arc

En plus d'être en grande forme physique, les pressiers doivent avoir des connaissances variées, allant de l'informatique,

à la physique des couleurs en passant évidemment par la mécanique des différents types de presses.

Cette visite nous aura permis de poser un nouveau regard sur *Le Monde ouvrier*, le plus vieux journal syndical au Québec qui vient de fêter ses 99 ans. Merci! ■



La vérification du travail et les ajustements des détails d'encre se font aujourd'hui électroniquement sur ce poste de travail relié à la presse à feuilles.

## SUITE DE LA UNE

# La francisation des entreprises, un travail d'équipe!

Lors de leur rencontre annuelle, les membres des comités de francisation ont eu l'occasion d'échanger entre eux et de partager leurs perceptions par rapport à l'état du français au Québec et dans leurs milieux de travail.

Les ateliers ont permis de faire ressortir plusieurs constats, dont l'importance de l'action syndicale dans le dossier de la francisation. Très souvent, l'initiative de lancer la démarche de francisation de l'entreprise naît du syndicat, mais la place

des travailleurs et travailleuses n'est pas toujours reconnue. Les participants et participantes ont soutenu que pour assurer le succès et la pérennité de la francisation, il faut un réel partenariat entre le syndicat, l'employeur et l'Office

québécois de la langue française (OQLF).

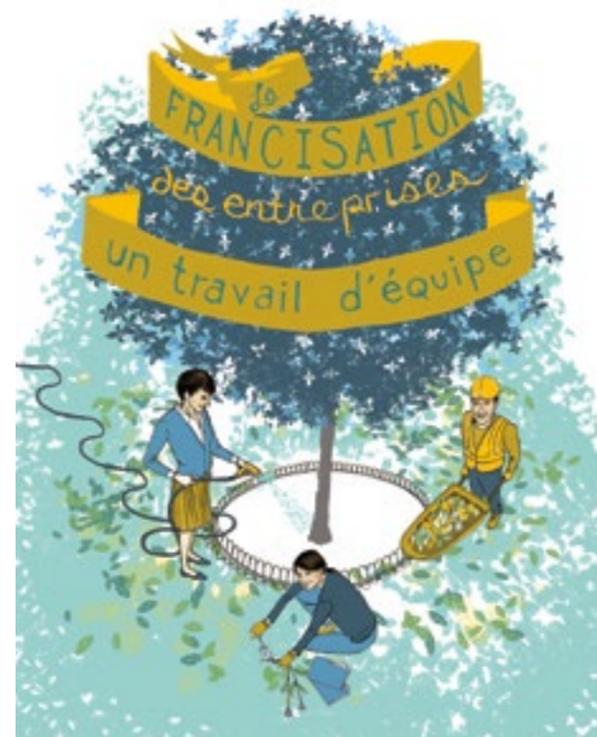
Daniel Boyer a rappelé que les travailleurs et travailleuses membres des comités de francisation ne sont exclus d'aucune manière du processus de francisation de l'entreprise. Il les a encouragés à continuer d'exiger les documents auxquels ils ont droit et à faire appel au soutien de l'OQLF. « La présence syndicale aux comités est là pour garantir le caractère public et démocratique du processus; la

francisation ne peut être une question que l'on traite à huis clos! », a-t-il dit.

La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Hélène David, s'est jointe au groupe en avant-midi. Les travailleurs et travailleuses ont profité de sa présence pour lui faire part de leurs inquiétudes concernant l'appui du gouvernement dans le dossier du français.

Les membres des comités de francisation ont également eu l'occasion d'échanger avec le président-directeur général de l'OQLF, Robert Vézina, sur les interventions de l'Office dans la société et dans les milieux de travail.

Daniel Boyer et Louise Michaud ont saisi l'occasion pour féliciter les militants et militantes de la francisation. « Sans vous, le projet de francisation des milieux de travail serait resté un vœu pieux. Nous tenons à vous remercier de soutenir avec autant d'intérêt ce grand projet de société, la défense de la langue française au travail », ont-ils conclu.



## La Semaine du français au travail 2015

Les 16 et 17 mars dernier, la FTQ tenait sa traditionnelle Foire du livre dans le hall d'entrée du Fonds de solidarité FTQ à Montréal.

Organisée dans le cadre de la Semaine du français au travail, la vente a permis d'amasser une somme de 3300\$ qui sera versée en totalité à des jeunes adultes de l'organisme Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent qui se sont démarqués et qui ont persévéré dans leur démarche d'insertion socioprofessionnelle.

## UNE NOUVELLE VIDÉO

### Les grandes centrales syndicales s'unissent pour le français au travail

La FTQ, la CSN, la CSQ, la FAE et la CSD, toutes partenaires du portail [languedutravail.org](http://languedutravail.org), se sont réunies pour souhaiter une bonne Semaine du français au travail à tous les militants et militantes de la francisation.

Pour visionner la vidéo, rendez-vous au [www.languedutravail.org](http://www.languedutravail.org) à la section Vidéos. ■



# LE RÉSEAU D'ENTRAIDE DE LA FTQ EN ACTION

## Une conférence annuelle du tonnerre !

La 27<sup>e</sup> conférence annuelle du réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain s'est tenue les 11 et 12 février 2015 sur le thème *Vers une santé mentale équilibrée*.

Les quelque 185 personnes présentes ont pu s'informer et s'outiller pour mieux écouter, accompagner leurs confrères et consœurs de travail éprouvant un problème de santé mentale et les diriger vers les bonnes ressources.

Plusieurs conférenciers ont partagé leurs expériences et leurs expertises, dont le psychologue Philippe Blouin, Jo-Ann Raymond, vice-présidente et responsable du réseau des déléguées et délégués sociaux, Christine Deschênes et Robert Dubuc, du Regroupement des services d'intervention de crise du Québec, M<sup>e</sup> Jacqueline Ancaies, Mélanie Dufour-Poirier, de l'Université de Montréal, et Catherine Le Capitaine, de l'Université Laval.

Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a profité de l'occasion pour souligner le travail quotidien des déléguées sociales et des délégués sociaux, et les remercier chaleureusement pour leur apport maintenant indispensable dans nos milieux de travail. La présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal, Lili-Anna Peresa, est venue souligner la collaboration plus que trentenaire avec la FTQ pour



Saguenay

CAROLE BOUCHARD

maintenir et rendre possible ce réseau essentiel.

## 36<sup>e</sup> rencontre en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Une trentaine de personnes ont participé, les 12 et 13 février dernier, à ce rendez-vous annuel sur le thème *Être famille en 2015*.

Tommy Cousineau et David Rollin, respectivement directeur général et intervenant à l'organisme la Maison Oxygène Groupe-IMAGE, sont venus discuter du rôle du père dans la famille et de la manière d'intervenir auprès des pères.

Nadia Gagnier, psychologue bien connue pour les émissions qu'elle a animées sur les ondes de Canal Vie, a quant à elle abordé le volet conciliation travail et vie personnelle, sujet d'actualité qui a suscité beaucoup d'intérêt. Aline Gaumond, du Regroupement des proches-aidants de Rouyn-Noranda, a clarifié le rôle d'aidant naturel et expliqué la réalité quotidienne de ces personnes.

Une rencontre régionale qui a été grandement appréciée par les participants et participantes qui ont d'ailleurs manifesté l'importance de tenir et de maintenir cet événement annuel.

## On bâtit notre coffre à outils au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais

Le thème *Se servir de nos outils* a été retenu dans la région pour l'activité annuelle qui a eu lieu les 26 et 27 février dernier. Le confrère du service de l'éducation de la FTQ, Serge Beaulieu, et la coordonnatrice du réseau dans la région, Brigitte Bergeron, ont donné une formation sur la prévention de l'épuisement professionnel. Une première, mais certainement pas une dernière !

Le deuxième jour, plusieurs intervenants ont aidé les personnes présentes à remplir leur « coffre à outils » avec de multiples ressources. Les commentaires ont clairement démontré que ce rendez-vous est un incontournable qui permet aux participantes et participants de retourner dans leurs milieux de travail ressourcés, outillés et encore plus motivés à apporter de l'aide.

La coordonnatrice Brigitte Bergeron a profité de l'activité annuelle pour remercier sincèrement les 162 déléguées sociales et délégués sociaux qui forment ce beau et indispensable réseau.

Prochaine formation : *Le délégué social et la déléguée sociale – Relation d'aide*, les 22, 23 et 24 avril 2015, au Saguenay.

Pour en savoir plus sur le réseau : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca), menu *Entraide syndicale*. ■

## COOPÉRATION AVEC HAÏTI

# Cinq ans de solidarité syndicale agissante !

La FTQ a réalisé avec ses syndicats affiliés et divers partenaires une importante mission d'appui et d'évaluation de la coopération syndicale en Haïti du 20 janvier au 3 février 2015.

Haïti a été appauvri par une succession de catastrophes politiques, sociales et environnementales, ce qui fragilise la situation des syndicats. Haïti demeure le pays le moins développé de l'hémisphère occidental. C'est 78 % de la population qui vit sous le seuil de pauvreté absolue et 56 % qui vit dans une pauvreté extrême. Depuis le tremblement de terre, on dénombre plus d'un million de personnes handicapées. La population en Haïti est très jeune, l'âge médian oscille autour de 22 ans. Mais la vigueur de la société civile contraste avec l'image misérabiliste que nous présentons trop souvent les médias. En effet, on assiste à l'émergence de mouvements citoyens engagés. Plusieurs s'activent à la refondation du pays sur des bases plus démocratiques et plus justes. À cet égard, les jeunes, plus éduqués et plus ouverts sur le monde, influencent

le changement positivement comme l'illustre le film réalisé par le documentariste spécialiste d'Haïti André Vannasse *N'ap vance, N'ap vance* (qui signifie « nous marchons, nous marchons »). Vous pouvez visionner le film en ligne au [goo.gl/pp6hs1](http://goo.gl/pp6hs1).

Il existe une conscience citoyenne forte en Haïti qui mérite notre appui.

## Une mission syndicale fructueuse

La FTQ maintient des liens étroits avec le mouvement syndical haïtien depuis plus de 25 ans. Ce travail de solidarité continue aujourd'hui malgré d'importantes coupes budgétaires à l'aide publique au développement du Canada et malgré les défis posés par le séisme dévastateur du 12 janvier 2010. C'est en très grande partie grâce à la solidarité des syndicats affiliés que cette mission en sol haïtien a été réalisée, en particulier avec le

soutien des Teamsters Canada, du Congrès de travail du Canada (CTC) et de l'organisme Handicap International qui collabore avec le syndicat Unifor depuis 2011.

Cette mission a permis d'évaluer les projets conçus après la catastrophe de 2010. Elle visait également à répondre à diverses demandes d'aide récentes. Par exemple, une demande d'aide pressante de la Confédération des Travailleurs-euses des Secteurs Public et Privé (CTSP) visant à soutenir le jeune Syndicat des travailleurs de la Brasserie Nationale d'Haïti (SYTBRANA). La « Brana », acquise par la multinationale Heineken en 2010, compte près de 1 200 personnes salariées. Avec l'aide des Teamsters, un syndicat affilié qui a une expertise dans ce secteur industriel, des activités prévues avec une quinzaine de groupes ont pu être réalisées dans un court délai avec succès. Plus de cinquante personnes ont pu recevoir une formation sur la négociation collective, qui a également été donnée aux syndicats des zones franches du textile à la demande du Centre de solidarité de l'AFL-CIO.

Par ailleurs, une foule de résultats positifs découlent des projets de solidarité mis sur pied depuis 2010 : des résultats encourageants pour les personnes handicapées, pour les femmes, pour les jeunes, pour les paysans et de façon générale pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs qui s'organisent de mieux en mieux avec l'appui de la solidarité internationale. ■



Montréal

MARIE-CÉLINE ROSE

## LE 17 MAI

# Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Le 17 mai 1990, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) retirait l'homosexualité de sa liste des maladies mentales. Une quinzaine d'années plus tard, la *Journée internationale de lutte contre l'homophobie* est née pour commémorer cet événement.

Elle permet de rappeler que, dans le monde, 74 États condamnent encore l'homosexualité et 7 la punissent de mort. Au Canada, malgré l'évolution des mentalités et les progrès obtenus pour la reconnaissance des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBT), les discrimi-

nations subsistent. Dans le cadre professionnel, familial et scolaire, lors d'activités sportives et de loisirs, dans la rue, sur Internet, les personnes LGBT doivent encore trop souvent faire face aux moqueries, à la mise à l'écart, au mépris, voire aux violences verbales et physiques.

En 2009, à la suite de la campagne lancée en Europe par le Comité IDAHO, un comité français de lutte contre l'homophobie et la transphobie, la journée devient *Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie*. Pour la première fois, des représentants du gouvernement

français participent officiellement aux manifestations et annoncent que la « transidentité » ne sera plus considérée comme une maladie mentale en France, devenant alors le premier pays au monde à agir en ce sens.

À la suggestion du Collectif LGBT, un regroupement de diverses associations, d'organismes communautaires et de syndicats, le Québec emboîte finalement le pas et la Fondation Émergence adopte à son tour ce nom pour sa journée de lutte du 17 mai. Depuis 2014, le Québec souligne ainsi la *Journée internationale contre l'homophobie et la*

*transphobie*, aux côtés d'instances telles que l'Organisation des Nations unies, Egale Canada et l'Union européenne.

## Encore beaucoup de travail à faire

Devoir taire son identité sur son lieu de travail ou devoir faire face à des brimades de la part de ses collègues ou de ses supérieurs est source de stress, de mal-être, de baisse de motivation et peut conduire à des maladies professionnelles. L'homophobie et la transphobie au travail sont une réalité. Elles doivent être prises au sérieux et cesser d'être un tabou. L'entreprise, qu'elle

soit privée ou publique, doit veiller à assurer un climat de confiance qui permet à chaque personne de s'épanouir, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.

C'est dans cet esprit que le comité GLBT de la FTQ vous invite à promouvoir cette journée du 17 mai et à partager l'affiche de la campagne annuelle de la Fondation Émergence contre l'homophobie et la transphobie. Cette année, sur le thème des alliés, des visages connus font partie de la campagne publicitaire. Lucie Levasseur, présidente du



Campagne *Les alliés affichent leurs couleurs*

SCFP-Québec, responsable politique du comité sur les droits GLBT de la FTQ et alliée de la cause ainsi qu'Audrey Gauthier, représentante transsexuelle du comité triangle rose du SCFP-Québec et membre de la section locale 4041 font partie des personnes qui se sont associées à la campagne. ■

PIERRE OJIMET © 2015 FONDATION ÉMERGENCE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES :  
FEMMES EN MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ — SOLIDAIRES CONTRE L'AUSTÉRITÉ !

# Une rencontre décevante et choquante



Plusieurs représentantes du Collectif 8 mars lors du point de presse qui a suivi la rencontre avec la ministre Stéphanie Vallée devant le palais de justice de Montréal.



Le Collectif 8 mars se compose d'organisations syndicales et de groupes de femmes qui s'expriment au nom de plus d'un million de femmes au Québec.

Contrairement à ce que la ministre et son gouvernement affirment, les mesures d'austérité ne sont pas neutres et justes pour tous et toutes. Une étude récente réalisée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) portant sur les mesures d'austérité et les femmes<sup>1</sup> le démontre. La ministre ne reconnaît

pas les faits et n'accorde aucun crédit à cette étude comme à toutes les autres qui vont dans le même sens.

Comme l'a déclaré la porte-parole du Collectif 8 mars, Alexa Conradi, « la ministre partage la préoccupation du gouvernement d'atteindre le déficit zéro à tout prix au point de refuser catégoriquement d'analyser

les effets sur les femmes, des mesures, lois et politiques gouvernementales. Les répercussions des mesures d'austérité sur les femmes apparaissent secondaires à ses yeux ».

Le Collectif 8 mars a aussi présenté deux autres demandes à la ministre. L'une porte sur la reconduction et l'application après 2016 de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et l'autre, sur des mesures favorisant l'accès des femmes à l'emploi et à l'autonomie financière.

Les membres du Collectif 8 mars sont sorties choquées et constatent que la ministre n'assume pas ses responsabilités au sein du gouvernement. Les femmes sont tannées de se faire dire qu'il faut atteindre l'objectif du défi-

cit zéro pour respecter le principe d'égalité et vont poursuivre leurs actions pour se faire entendre autrement.

## La FTQ à New York

La vice-présidente représentant les femmes de la FTQ, Louise Michaud, aussi présidente du comité des femmes de la FTQ, a

participé, en compagnie de représentantes de syndicats canadiens et de quatre fédérations syndicales internationales, à la 59<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme à l'ONU à New York en mars dernier.

Cette session portait sur l'examen des progrès réalisés dans l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, vingt ans après son adoption lors de la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes tenue en 1995. Lors de cet événement, les pays ont convenu de respecter leurs engagements visant notamment à améliorer la situation des femmes partout dans le monde, sur les plans social, économique et politique, et de promouvoir l'indépendance économique des femmes.<sup>2</sup>

## Lancement de la 4<sup>e</sup> Marche mondiale des femmes à Montréal

Plusieurs centaines de militantes de la Marche mondiale des femmes (MMF) s'étaient donné rendez-vous le dimanche 8 mars pour s'opposer à

l'austérité, à la destruction environnementale et à la militarisation.

La marche s'est terminée devant le bureau du premier ministre pour témoigner de l'indignation des femmes devant les politiques d'austérité qui, en privatisant et en coupant les services publics et en concentrant la richesse dans les mains de quelques personnes, contribuent à l'accroissement des inégalités entre les femmes et les hommes.

Pour connaître le calendrier des actions et les événements à venir, consultez le [www.femmes.ftq.qc.ca](http://www.femmes.ftq.qc.ca) ou visitez la page Facebook du comité des femmes de la FTQ au [www.facebook.com/ccf.ftq](http://www.facebook.com/ccf.ftq).

Le Collectif 8 mars se compose d'organisations syndicales et de groupes de femmes qui s'expriment au nom de plus d'un million de femmes au Québec.

1. IRIS, Eve-Lyne Couturier et Simon Tremblay-Pepin, *Rapport de recherche, « Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008, février 2015, 55 p.*

2. Perspective Monde, *Déclaration de Beijing, Université de Sherbrooke.*

## Quelques chiffres tirés de l'étude de l'IRIS<sup>1</sup>

- ▼ 192 mesures (budgets, mises à jour économiques et énoncés budgétaires depuis novembre 2008) ont été analysées;
- ▼ un fossé de près de 7 milliards de dollars s'est creusé entre les hommes et les femmes;
- ▼ les mesures de relance économique ont surtout favorisé les hommes, car elles étaient axées sur le secteur de la construction. Ceux-ci ont bénéficié de 7,2 milliards de dollars, contre 3,5 milliards de dollars chez les femmes, ce qui signifie que sur toute la période, ils ont profité de 3,7 milliards de dollars de plus;
- ▼ en additionnant les coupes générales, les hausses de taxes et de tarifs et les réductions de salaire, les femmes ont subi 3,1 milliards de dollars de compressions de plus que les hommes.

1. *Le Devoir*, Les femmes ont été plus pénalisées que les hommes, conclut l'IRIS, 2 mars 2015



## MILITER DANS UN CONSEIL RÉGIONAL DE LA FTQ

# « Le meilleur moyen de se faire entendre en région ! »

— Luc Martel, jeune militant FTQ

Luc Martel, du Syndicat québécois des employés et employés de service (SQEES-298), travaille chez le fabricant de salles de bains Produits Neptune à Saint-Hyacinthe. Président de son unité syndicale

depuis neuf ans, il s'implique également au sein du comité des jeunes de la FTQ et du conseil régional FTQ Richelieu en Montérégie. Depuis quelques mois, il préside aussi le comité des jeunes du SQEES-298.

Nous l'avons rencontré pour qu'il partage avec nous les motivations de son implication et, qui sait, qu'il transmette cette passion à d'autres partout au Québec !

**Le Monde ouvrier :** Qu'est-ce qui t'a

décidé à t'impliquer syndicalement ?

**Luc Martel :** Je ne connaissais rien au syndicalisme quand je suis arrivé chez Produits Neptune il y a dix ans. À ma première assemblée syndicale, on cherchait à une formation en santé et sécurité du travail. Comme je suis de nature curieuse, j'ai dit oui et ça a été le début d'une grande aventure... J'ai vraiment découvert quelque chose : j'étais dans mon élément !

**M.O. :** Qu'est-ce qui t'a amené à t'impliquer au conseil régional ?

**L.M. :** Je trouvais que la FTQ n'était pas assez représentée dans la région et je voulais qu'on y retrouve la place qu'on mérite. Les conseils

régionaux de la FTQ, c'est l'endroit de prédilection pour faire converger les forces de l'ensemble des syndicats affiliés. Si nous voulons être en mesure d'influencer nos députés pour que les décisions qui se prennent dans nos régions reflètent nos valeurs et nos objectifs pour le bien commun, il faut être présent dans nos régions !

**M.O. :** Quel message veux-tu livrer aux jeunes ?

**L.M. :** J'ai beau négocier la plus belle convention collective dans le secteur privé où je milite, si pendant ce temps, nos gouvernements votent des lois anti-travailleurs, ou encore qu'ils coupent dans les fonds de travailleurs ou qu'ils reviennent sur des ententes négociées de

bonne foi dans le dossier des fonds de retraite, par exemple, nous ne sommes pas plus avancés. Nous devons faire de l'action politique, ensemble, pour arriver à faire bouger les choses.

Nous devons aussi créer des liens avec les autres groupes de la société civile : les étudiants, les groupes communautaires, de femmes, etc. Militer dans de son conseil régional, c'est aussi créer ces alliances, et on a besoin de militants et militantes qui y croient !

Pour en savoir plus sur les conseils régionaux de la FTQ ou pour visiter le site Web de celui le plus près de chez vous, consultez le [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca), menu Conseils régionaux. ■



DANIEL MAILLETTE

# À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / MARS-AVRIL 2015



ATIM LEÓN

De gauche à droite: François Girard, représentant à la prévention, Geneviève Ouellet, superviseure en prévention et hygiène industrielle, et Stéphane Beaulieu, représentant comité SST - secteur cuivre. En arrière plan: l'intérieur de l'usine CCR d'affinage de cuivre située à Montréal-Est.

## Réduire le bruit à la source : une priorité grandissante

Le Monde ouvrier rapportait dans sa dernière édition l'augmentation inquiétante des cas de surdité professionnelle révélée par une récente étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les cas ont triplé entre 1997 et 2010. Ce constat reflète bel et bien la réalité quotidienne de bon nombre des membres de la FTQ, comme a pu le constater Le Monde ouvrier lors de sa visite de l'usine d'affinage de cuivre de la compagnie CCR (Groupe Glencore) à Montréal.

« On ne voyait pas ça avant, mais depuis qu'on a pris un virage vers l'installation de plus de machineries, notamment pour l'automatisation des opérations, on a vu apparaître des cas de surdité avant la retraite », explique François Girard, représentant en prévention dans cette usine dont les travailleurs et travailleuses sont affiliés au syndicat des Métallos. « Voir des plus jeunes atteints d'une surdité reconnue par la CSST, c'est ce qui a sonné une cloche pour tout le monde ici, travailleurs et employeur. Avant on ne se posait pas de questions sur le bruit quand

une nouvelle machine arrivait. Aujourd'hui, le comité paritaire s'est doté d'un plan, et la direction est tout à fait en accord avec nous sur cet enjeu », ajoute M. Girard.

Au cœur des discussions conduisant à ce plan d'intervention : faire remonter les problématiques liées aux bruits excessifs dans l'ordre des priorités.

« Un bel exemple dans nos réalisations, ce sont des silencieux (muffler) qui ont été installés sur des tuyaux de souffleries qui communiquaient avec l'extérieur », rapporte Stéphane Beaulieu, représentant secteur cuivre du comité de santé et sécurité de l'usine.

« C'est un petit projet du point de vue technique et des coûts, mais 25 décibels en moins qui sont réduits à la source c'est majeur pour nous et aussi pour la communauté qui réside près de notre usine », signale M. Beaulieu.

« C'est sûr qu'il y avait un enjeu de priorités d'investissement parce que concrètement ce type de projet ne change rien à la production, mais c'est un énorme changement d'environnement pour les travailleurs », analyse

Geneviève Ouellet, superviseure en prévention et hygiène industrielle dans ce milieu classé prioritaire du point de vue de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST). « On a décidé de se conformer aux normes les plus sévères pour le bruit parce qu'on a vu des études qui prouvent que les normes minimales ne sont pas sans risques pour la santé », ajoute M<sup>me</sup> Ouellet.

« Maintenant, on fait une évaluation annuelle de l'exposition au bruit dans l'usine et nous travaillons sur chaque problématique, une par une. On a encore certains équipements qui produisent près de 100 dBA à la source par moment, alors l'équipe de prévention s'est donné comme objectif collectif de réduire ces volumes », conclut M. Girard. Il cite en exemples le projet d'installation de silencieux sur un ventilateur ainsi que celui d'une cabine insonorisée qui seront réalisés d'ici la fin de l'année 2015.

Le Monde ouvrier tient à remercier Luc L'Allier du syndicat des Métallos, ainsi que le personnel de l'usine CCR pour sa collaboration. ■

## QU'ON SE LE DISE!

### Ça va prendre quoi pour qu'ils comprennent ?

En 2010, le juge administratif en chef de la Commission des lésions professionnelles (CLP) a mis en place un banc de trois juges dans le but de tirer des conclusions à partir de l'ensemble des décisions rendues par la CLP sur l'article 28 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP), mais aussi en prenant en considération les énoncés des tribunaux supérieurs en vue d'une application cohérente de la Loi.

Le 14 avril 2011, le tribunal rend décision (Boies et CSST Québec-Nord). Celle-ci vient baliser les conditions d'applications de la présomption prévue à l'article 28 de la LATMP. Depuis, la CLP a appliqué unanimement les principes énoncés dans cette décision.

**En négligeant d'émettre à l'endroit de ses agents les directives appropriées quant à l'interprétation de la loi, la CSST contrevient à son devoir d'agir avec équité et bonne foi.**

Quant à elle, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) n'a toujours pas modifié l'interprétation restrictive qu'elle fait de l'article 28 de la LATMP. Cette résistance de la CSST irrite tellement les juges de la CLP que certains incluent dans leurs décisions des commentaires à cet effet. Déjà, en 2013, le juge administratif Daniel Pelletier écrivait :

« [62] En terminant, le tribunal ne peut que déplorer que la CSST n'ait pas, à ce jour, intégré les enseignements de l'affaire Boies, quant aux diagnostics de nature mixte comme la bursite et la tendinite. Cette position de la CSST encore trop répandue, cause un préjudice aux prestataires et génère une quantité non négligeable de litiges qui mobilisent les ressources du tribunal de façon inutile.

[63] La jurisprudence du tribunal sur la question est maintenant bien établie et suivie de façon unanime. Les prestataires de la CSST ont droit, en toute équité de bénéficier de cette interprétation de la loi qui leur est favorable. La CSST devrait comprendre qu'en posant à répétition la même question au tribunal, elle obtiendra la même réponse.

[64] La Loi sur la justice administrative s'applique aux décisions que rend la CSST. Cette loi prévoit que l'organisme qui rend des décisions qui affectent les droits d'un prestataire doit agir avec équité et bonne foi en application des normes prescrites par la loi.

[65] En négligeant d'émettre à l'endroit de ses agents les directives appropriées quant à l'interprétation de la loi, la CSST contrevient à son devoir d'agir avec équité et bonne foi. »

Encore une fois, la CSST tarde à se conformer aux décisions des tribunaux supérieurs. On doit se demander quels sont ses vrais motifs ? ■

## 28 avril, Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail

Cette année encore, la FTQ et ses syndicats affiliés souligneront d'une manière bien particulière le 28 avril en exigeant que les députés de l'Assemblée nationale s'engagent à appliquer entièrement la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST).

Le matin du 28 avril, une vigie aura lieu sur l'esplanade de l'Assemblée nationale où seront plantées des croix symbolisant le nombre insensé de personnes décédées au travail. Un rassemblement à midi marquera la fin de la vigie et la remise d'un message spécifique à chacun des députés. La FTQ veut leur dire qu'ils jouent un rôle important dans le fait que le Québec tolère encore qu'il y ait 164 décès enregistrés liés au travail en 2014. Les solutions pour améliorer la situation existent dans la LSST, mais celle-ci n'est appliquée qu'à 10% de la main-d'œuvre. Pendant qu'on s'inquiète de terrorisme international, vous avez quatre fois plus de chances de mourir au travail que d'un assassinat. Combien de décès encore avant que les législateurs prennent leurs responsabilités?

Rendez-vous à l'Assemblée nationale le 28 avril à midi ! ■



ANNIE THÉRIAULT

# Un nouveau cours en santé et sécurité du travail

Le service de l'éducation de la FTQ est heureux d'annoncer qu'un nouveau cours intitulé *Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux* vient de s'ajouter à l'importante offre de formation en matière de santé et sécurité du travail. Ce cours est le fruit du travail de réflexion amorcé à l'automne 2013 par le service de l'éducation et le service de la condition féminine de la FTQ. Pour Carole Gingras et Sylvie Lépine, conseillères au service de la condition féminine de la FTQ, et Serge Beaulieu, conseiller syndical responsable de la formation en santé et sécurité du travail à la FTQ, il était nécessaire de procéder à une révision en profondeur du cours *Femmes et santé et sécurité du travail* déjà existant depuis plusieurs années afin d'y intégrer les résultats des nombreuses recherches scientifiques menées sur le terrain dans le cadre du partenariat de la FTQ et du Service aux collectivités de l'UQAM sur les particularités des conditions de travail des femmes.

## Une démarche amorcée par le comité de la condition féminine de la FTQ

C'est à l'automne 2013, lors d'une rencontre du comité de la condition féminine de la FTQ, qu'a pris forme l'idée de créer un nouveau cours. Le service de l'éducation est en effet sollicité pour prendre note des réflexions

des représentantes des syndicats affiliés à la FTQ. À partir des besoins exprimés par ces dernières et du constat général que plusieurs données scientifiques sont souvent inconnues dans nos milieux de travail, il devenait évident qu'un nouveau cours aurait sa place pour démystifier les réalités vécues par les femmes dans les milieux de travail. Plusieurs objectifs ont guidé la rédaction du nouveau cours. Parmi ceux-ci, il fallait révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail.

En plus d'approfondir quelques aspects de santé et de sécurité du travail pour mieux sensibiliser leurs milieux de travail aux problèmes vécus par les femmes, le cours devait les habiliter à développer leur argumentation pour que la structure syndicale intègre mieux les questions relatives à leur santé et à leur sécurité.

## Des enjeux d'égalité en matière de santé et sécurité

Parmi les sujets abordés dans le cadre de cette formation, on retrouve notamment les emplois occupés par les femmes et leurs conditions de travail, la violence au travail, le harcèlement psychologique, la conciliation travail-famille, les enjeux reliés à la prévention de la santé mentale, les conditions de travail à risque et le

retrait préventif de la travailleuse enceinte. Cette formation de base permettra également aux femmes d'identifier les problèmes qu'elles rencontrent en matière de santé et sécurité du travail afin de développer des argumentaires auprès de leur employeur et de leur syndicat. Parce que les conditions de travail des femmes sont loin d'être reconnues en santé et sécurité dans tous les milieux de travail, il est primordial de démontrer l'importance de la mobilisation autour de ces questions essentielles.

## Une « formation test » enrichissante

Le service de l'éducation de la FTQ tient à remercier le syndicat des Teamsters qui a permis de procéder à une première formation en novembre dernier. « Comme à l'habitude, nous organisons toujours "une formation test" lorsqu'un nouveau contenu de cours est produit. C'est comme une formation en laboratoire : on étudie ce qui se passe afin de s'assurer que le cours fonctionne bien sur tous les plans, tant sur l'atteinte des objectifs du cours que sur la vérification du temps alloué pour chacune des activités pédagogiques utilisées durant la formation, explique Serge Beaulieu. Cette première formation permet également de bonifier le cours selon l'expérience vécue par les participantes. L'évaluation finale du cours par les participantes permet également de confirmer qu'il y a un besoin à combler en cette matière et que le cours a répondu

à plusieurs de leurs attentes. »

## Une formation essentielle, accessible et prête à être offerte!

Fort de cette première expérience concluante, le cours est maintenant disponible pour les syndicats affiliés et les conseils régionaux. Au moment d'écrire ces lignes, le service de l'éducation de la FTQ préparait un premier cours de perfectionnement de formatrices. En avril prochain, une première cohorte de formatrices provenant des divers syndicats affiliés seront donc en mesure d'offrir cette formation dans leurs rangs respectifs. Mais ce n'est qu'un départ... D'autres formations de perfectionnement de formatrices seront offertes dès cet automne afin de tenir compte des besoins exprimés par les syndicats. Une formation d'une journée pour couvrir et expliquer le riche contenu du cours sera aussi offerte à une date à déterminer pour l'ensemble des formateurs et formatrices en santé et sécurité du travail afin que tous soient sensibilisés à la situation de la santé et sécurité des femmes en milieu de travail. C'est à suivre... Le cours de base maintenant nommé *Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux* est offert par des formatrices pour des militantes intéressées aux questions de santé et sécurité du travail.



Valérie Roy, Brigitte Sottile et Nathalie Leclair

Vérifiez auprès de votre syndicat ou de votre conseil régional FTQ si ce cours est prévu au prochain programme de formation; sinon, faites-en la demande.

Cette formation reçoit une subvention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail

(CSST); les salaires des participantes sont donc remboursés. Pour plus d'information, communiquez avec le service de l'éducation de la FTQ.

C'est maintenant à nous de jouer et de passer à l'action... bonne formation, mesdames! ■

## Quelques données éclairantes...

En 2012, pour l'ensemble des dossiers ouverts et acceptés par la CSST, 33 % visent des femmes qui ont eu des accidents de travail en comparaison à 27 % en 2002 [Annuaire québécois des statistiques du travail, volume 9].

Chez les femmes, les trois quarts des accidents de travail se sont produits dans le secteur des services (63 %) et dans le secteur du commerce (12,6 %) [Annuaire québécois des statistiques du travail, volume 9].

Les femmes sont deux fois moins victimes d'accidents de travail, elles souffrent deux fois plus de maladies professionnelles. Dans 50 % des cas, on parle de tendinite, bursite, épicondylite. Toutefois, seulement 10,5 % des maladies en « ite » sont reconnues comme maladies professionnelles. [Statistiques sur les lésions professionnelles 2008-2011, CSST, 2012]

## Quelques témoignages...

Le cours est primordial, car il nous permet d'être plus attentives aux changements vécus dans notre milieu de travail...

On va maintenant beaucoup mieux agir en prévention...

Le cours nous permet de nous réunir et de parler de nos conditions de travail en santé et sécurité...

Soulever des questions primordiales comme le permet ce cours me donne le goût d'aller plus loin dans mes démarches syndicales...

Ce cours va m'aider à m'impliquer davantage dans mon syndicat, à prendre ma place pour aider mes consœurs de travail...

Soutenir les femmes en santé et sécurité, c'est important...

On sait dorénavant qu'il existe des ressources syndicales qu'on peut utiliser...



# C'est le temps de vous inscrire!



C'est sur le thème *25 ans de rencontres et d'échanges pour mieux s'outiller!* que se tiendra, les 20 et 21 mai 2015, au

Sheraton Laval, le 25<sup>e</sup> Séminaire de la FTQ sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs.

## Des invités de marque au rendez-vous

Cette année, le séminaire vous permettra de mieux comprendre les impacts juridiques et non juridiques des règlements et des transactions en matière d'arbitrage de griefs et de vous informer sur la modernisation du mode de nomination des arbitres au Québec, avec M<sup>e</sup> Sylvain Beauchamp, du cabinet Melançon, Marceau, Grenier, Sciortino. Les questions entourant le phénomène du stress, situation souvent vécue par les conseillers et conseillères, et par les personnes appelées à témoigner devant les tribunaux seront aussi abordées avec la docteure Marie-France Marin, postdoctorante de l'Université McGill sur la gestion du stress au travail, département de psychiatrie de la Harvard Medical School.

Gérard Ouimet, professeur titulaire de psychologie organisationnelle au Service de l'enseignement du management de HEC Montréal, viendra partager son expertise sur la façon de mieux agir avec les membres avec qui vous composez au quotidien dans vos dossiers, selon leurs types de personnalités. Comment passer sous silence la décision de la Cour suprême de l'an dernier dans le dossier Walmart? M<sup>e</sup> Claude Leblanc du cabinet Phillion Leblanc Beaudry viendra faire un tour d'horizon du dossier qu'il a plaidé devant le plus haut tribunal du pays. Finalement, M<sup>e</sup> Katty Duranleau, de l'étude Trudel Nadeau, est de retour cette année pour mettre à jour vos connaissances sur les diverses décisions arbitrales importantes et les principaux jugements des tribunaux supérieurs rendus depuis le dernier séminaire.

## Une occasion à saisir!

Le séminaire est un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage ou qui s'intéressent à ce sujet. Il permet notamment aux plaideurs et plaideuses d'enrichir leur pratique en échangeant sur leurs propres expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage et au droit du travail. Les objectifs de cette rencontre sont aussi d'échanger sur les pratiques lors d'arbitrage, d'étudier la jurisprudence et la doctrine concernant les problèmes auxquels les personnes sont confrontées régulièrement en droit du travail et d'approfondir des techniques de travail pour la préparation et le déroulement des auditions.

Les sections locales recevront bientôt par la poste l'invitation au séminaire. Entre-temps, tous les renseignements sont disponibles sur le portail de la FTQ.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer! ■

# Lancement d'un Observatoire de la retraite

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a mis sur pied un Observatoire de la retraite. Cette initiative de chercheurs de l'IRÉC s'adresse aux organisations et aux personnes qui veulent mieux comprendre pour agir sur le système de retraite au Québec.

## L'avenir de la retraite concerne toute la population québécoise

« Nous avons la conviction que la qualité de la retraite ne concerne pas seulement les personnes qui sont maintenant à la retraite, mais aussi la population dans son ensemble. Les choix de société concernant l'avenir de la retraite ont une influence sur les décisions en matière d'emploi, de logement, d'épargne, de développement économique et de solidarité sociale », ont expliqué les chargés de

projet à l'IRÉC, François L'Italien et Frédéric Hanin.

En centrant uniquement les perspectives de réforme sur l'impact des déficits actuariels et des problèmes de capitalisation des régimes, plusieurs experts ont contribué à écarter du débat les enjeux économiques et sociaux plus fondamentaux associés à l'avenir du système de retraite québécois.

## Le modèle québécois de retraite : comprendre pour mieux agir collectivement

Les chercheurs considèrent que des questions de fond n'ont pas été abordées et doivent être discutées pour comprendre les enjeux actuels : « Pourquoi a-t-on institué des régimes de retraite au Québec? Quel était

le "contrat social" derrière cet arrangement institutionnel? Quels objectifs et fonctions économiques leur a-t-on collectivement assignés? Nous pensons que mieux comprendre les caractéristiques du modèle permettrait de mieux agir collectivement sur ses orientations. Sinon, nous risquons d'appliquer un "traitement" sur un "autre patient", avec le risque de provoquer de nouveaux problèmes qui n'étaient pas envisagés au départ », ont souligné les deux chercheurs de l'IRÉC.

## Une source d'information inestimable

Pour mener à bien ce travail, les responsables de l'Observatoire ont mis en ligne un nouveau site Web ([www.observatoireretraite.ca](http://www.observatoireretraite.ca)). L'information et la réflexion stratégique diffusées pourront servir de base à

des interventions publiques, aussi bien de l'Observatoire que de ses organisations membres. En plus du *Bulletin de la retraite*, qui compte déjà trois parutions, cette plateforme proposera des notes et des rapports de recherche analysant de manière approfondie une problématique associée à la retraite au Québec. Enfin, le site offrira aussi la diffusion d'information par plusieurs modalités complémentaires : bibliothèque virtuelle, capsules vidéos, outils de formation, tableaux statistiques, etc. Des informations pratiques seront aussi mises en ligne, comme la mise à jour d'un calendrier des activités permettant de suivre les débats sur la retraite au Québec.

## La campagne d'adhésion est bien amorcée

La campagne d'adhésion est bien amorcée. Il est à souhaiter que cette initiative puisse contribuer à une véritable mobilisation sur les enjeux majeurs de la retraite. ■



## ASSEMBLÉE MONDIALE DU CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES (ICÉA)

# Engagez-vous pour un monde plus juste!

Du 11 au 14 juin prochain se tiendra à Montréal le plus important rassemblement international de la société civile en éducation des adultes. À la veille de son 70<sup>e</sup> anniversaire, c'est l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), dont est membre la FTQ, qui s'est vu confier la responsabilité de l'organisation de cet événement majeur.

## Un mouvement international pour le droit à l'éducation des adultes

Le mouvement pour le droit d'apprendre tout au long de la vie a des affiliés dans 75 pays. C'est là un des facteurs qui fait de ce rendez-vous une formidable occasion de valoriser les expériences d'ici et d'apprendre des pratiques d'ailleurs. De plus, ce forum se tiendra dans une conjoncture marquée par le

renforcement des politiques d'austérité un peu partout dans le monde tout autant que par les débats sur les objectifs de développement durable après-2015 à l'ONU et à l'UNESCO, notamment en éducation.

Le thème principal de l'Assemblée mondiale est *Engagements mondiaux, pratiques locales - L'apprentissage et l'éducation des adultes pour créer le monde que nous voulons*. Il s'agit de se questionner sur les débats internationaux en s'appuyant sur les pratiques concrètes d'éducation dans une perspective de développement d'un monde plus juste.

## Développer l'éducation populaire et citoyenne : une action politique

Parmi les éléments de contenu qui intéresseront les syndicats affiliés de la FTQ, mentionnons le projet d'un atelier sur l'éducation politique et citoyenne, l'éducation populaire et les alliances entre les mouvements sociaux. Dans le cadre d'un atelier, la FTQ présentera son modèle pédagogique en illustrant son impact sur la mobilisation syndicale et citoyenne des membres.

## Appel à soutenir et à s'inscrire

Le succès de l'événement repose sur le soutien des membres individuels et associatifs de l'ICÉA. C'est pourquoi nous vous invitons à contribuer généreusement à la campagne de financement 2015 pour la participation des délégations des pays du Sud. Nous vous invitons également à participer au forum. Le tarif est de 300\$, mais un tarif réduit à 150\$ est offert si vous êtes membre individuel de l'ICÉA, associé à un groupe communautaire membre de l'ICÉA ou à une organisation membre, comme la FTQ, qui commandite l'événement. Pour ce faire, vous devez bénéficier d'un code spécial que vous utiliserez lors de votre inscription en écrivant à [icea@icea.qc.ca](mailto:icea@icea.qc.ca).

Site de l'Assemblée mondiale 2015 : [www.waam2015.org](http://www.waam2015.org)

Pour soutenir la participation des gens du Sud : <https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/institut-de-cooperation-pour-leducation-des-adultes-icea>. ■

# IX<sup>e</sup> Assemblée mondiale

## du Conseil international d'éducation des adultes

MONTREAL, DU 11 AU 14 JUIN 2015



## ENGAGEMENTS MONDIAUX PRATIQUES LOCALES

L'apprentissage et l'éducation des adultes pour créer le monde que nous voulons

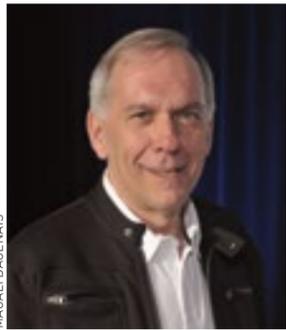
# Salut, Jean-Pierre !

En février dernier, le Fonds de solidarité FTQ annonçait la nomination de son nouveau vice-président au développement de la souscription, le confrère Jean-Pierre Ouellet. Celui-ci a donc annoncé sa démission à titre de président du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), en date du 13 mars dernier.



CLÉMENT ALLARD

« Après 30 ans de militantisme syndical, je suis fier de demeurer dans la grande famille de la FTQ en joignant le Fonds de solidarité FTQ où les défis sont tous aussi grands et importants pour les travailleurs et travailleuses de partout au Québec. Je quitte une organisation formidable, le SQEES-298, formée par des membres inspirants et courageux. Je lui souhaite longue vie et je lui rappelle qu'elle a démontré par le passé que le meilleur est toujours devant ! », a déclaré Jean-Pierre Ouellet.



MAGALI DAGENAIS

Richard Belhumeur, jusqu'alors vice-président au service aux membres du SQEES-298, prend la relève de Jean-Pierre Ouellet à titre de président et siègera également à titre de vice-président au Bureau de la FTQ. ■

## LES MOTS QU'IL FAUT

### Mille

Mille, adjectif numéral, est toujours invariable : On compte vingt-cinq mille chômeurs dans ce pays. Enfant, je croyais que l'an deux mille serait l'ère des voitures volantes ! L'entreprise a extrait cent vingt et un mille tonnes de sel. (remarquez ici l'invariabilité en genre de un dans vingt et un)

Mille est toutefois variable comme nom commun lorsqu'il désigne la mesure de distance (en vigueur dans certains pays, comme les États-Unis) : Il nous reste vingt-cinq milles à parcourir avant d'arriver au camping. Ils ont parcouru vingt-cinq mille milles.

### CLIN D'ŒIL SUR DES MÉTIERS ANCIENS

## Le déneigement à Montréal



Au 19<sup>e</sup> siècle, la neige n'est pas ramassée mais plutôt tapée. Chaque citoyen est responsable de déneiger le trottoir face à sa maison et souvent la voie publique. En 1841, les citoyens doivent faire en sorte qu'il n'y ait pas plus de 2 pieds de neige devant leur maison 24 heures après la tempête. En 1866, on commence à utiliser une charrue attelée à un cheval lorsque la neige n'est pas trop dure. ■

## Deux nouveaux confrères à la FTQ

Alexandre Leduc et Marc Maltais viennent tout juste de rentrer en poste, respectivement comme conseiller au service de la recherche et comme conseiller régional pour la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais.



PATRICK RONDEAU

Conseiller syndical à l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) depuis quelques années, Alexandre Leduc a déjà une longue carrière de militant. Candidat de Québec solidaire dans Hochelaga-Maisonneuve, il a fait ses premières armes dans la défense des travailleurs et travailleuses en fondant

le Syndicat des salarié(e)s du musée Stewart où il agissait comme guide-animateur.

Au cours de sa maîtrise en histoire, il a été président du Syndicat des étudiants et étudiantes employé-e-s de l'UQAM (SETUE) et a fondé une fédération des syndicats d'étudiantes et étudiants employés.

Bienvenue à ce passionné de l'histoire du mouvement étudiant au Québec qui saura sans aucun doute laisser sa marque à la FTQ !

Délégué au syndicat des Métallos depuis le début des années 2000, Marc Maltais a été membre de la section locale 9490 pendant plus de quinze ans, dont six ans à titre de président. Syndicaliste chevronné, il a participé à cinq négociations chez Rio Tinto Alcan, dont celle qui a mené à la dernière entente collective.



ÉRIC PELLETIER

Marc est aussi impliqué au conseil régional FTQ où il a fait trois mandats, dont deux à la vice-présidence.

Diplômé en sciences humaines au Cégep de Jonquière, Marc a également plusieurs diplômes dans le secteur de la construction. Très impliqué dans sa communauté, il siège à différents conseils d'administration et comités d'organismes et d'associations bénévoles.

En poste depuis le mois de mars, il est déjà en selle pour défendre les travailleuses et travailleurs de sa région, durement touchés par les politiques d'austérité.

Bienvenue chez vous, Marc ! ■

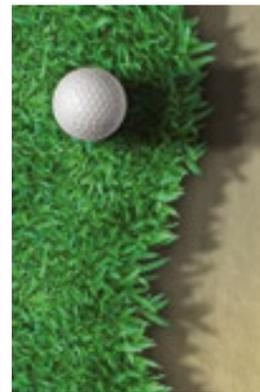
## QUAND LE GOLF FAIT DU BIEN Au profit de Centraide en Montérégie

Les conseils régionaux de la Montérégie vous invitent à la troisième édition de leur tournoi-bénéfice au profit de Centraide Richelieu-Yamaska et de Centraide Sud-Ouest.

Rappelons que l'an passé, la généreuse participation des 120 golfeurs et commanditaires a permis d'apporter un soutien additionnel de plus de 11 000 \$ à quelque 110 organismes de la région.

Dans un contexte d'austérité sans précédent, les conseils régionaux ont l'ambition cette année de réunir 144 golfeurs et golfeuses afin d'amasser des dons pour venir en aide à la région.

Le tournoi formule Vegas se tient dans la région de Châteauguay, plus précisément au réputé Club de golf Bellevue.



- Vendredi  
18 septembre 2015  
Départ à 12h30  
880, boul. de Léry,  
Léry (Québec) J6N 1B7  
Coût : 130 \$ par participant ou participante incluant  
■ Golf et voiturette électrique  
■ Buffet chaud à l'accueil, entre 11h et 12h30  
■ Souper : barbecue du golfeur  
■ Prix de présence.

Un reçu d'impôt sera remis sur demande pour la portion du don à Centraide.

Pour le souper seulement, le coût est de 50 \$.

Formez votre quatuor et inscrivez-vous le plus tôt possible.

### Pour vous inscrire

Le formulaire est disponible au [www.monteregie.ftq.qc.ca](http://www.monteregie.ftq.qc.ca). Une fois le formulaire dûment rempli, envoyez-le au conseil régional du Suroît à cette adresse : 3 rue Bay, Salaberry-de-Valleyfield, Québec, J6S 1X3. Vous devez également joindre un chèque libellé à l'ordre du Conseil régional FTQ du Suroît.

Invitez les membres de votre famille et de votre organisation à se joindre à vous pour soutenir la cause des plus démunis.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le responsable du tournoi Serge Girard, au 450-926-6200 ou par courriel au [sgirard@ftq.qc.ca](mailto:sgirard@ftq.qc.ca) ou encore avec Denis Besner au 450 373-8727 ou par courriel au [dbsner3@gmail.com](mailto:dbsner3@gmail.com). ■

## QUAND LA CÔTE-NORD SE MOBILISE

Le dimanche 15 mars dernier, la population de Port-Cartier est sortie dans la rue pour dire haut et fort que la prime de rétention est plus importante que jamais pour les employées et employés du gouvernement qui travaillent à Port-Cartier et à Sept-Îles. Près de 400 personnes étaient réunies devant le kiosque touristique de Port-Cartier, le long de la route 138.

Partout dans la région, on voit des pancartes bleues qui arborent le slogan *Perdre 10 M\$ dans la région, c'est NON*. La région fait la démonstration d'une communauté unie et solidaire, qui veut convaincre le gouvernement de revenir à la raison et de revenir sur sa décision de vouloir s'attaquer à une prime toujours nécessaire et justifiée après 40 ans.

Au milieu des années 1970, une prime de

rétention de 8 % a été mise en place pour rétablir l'équilibre des salaires dans cette région, le coût de la vie y étant supérieur en comparaison du reste du Québec.

Cette prime représente entre 10 millions et 12 millions de dollars injectés dans l'économie locale, en plus de rendre les emplois du secteur public plus compétitifs vis-à-vis du secteur privé.

Mais le gouvernement Couillard remet cette prime en question et menace par le fait même l'équilibre de la main-d'œuvre. Un retour en arrière porterait un dur coup à ces travailleuses et travailleurs de l'État québécois qui servent la population au quotidien.

Les citoyennes et citoyens ont donc pris la rue pour demander au

gouvernement de revenir à la raison et de maintenir cette prime.

Comme on le sait, les employés de l'État ont un retard salarial par rapport à ceux du secteur privé.

Rappelons que le gouvernement n'offre que 3 % d'augmentation salariale à ses employés et employés pour les cinq prochaines années. ■



## CONFLITS FTQ AU 1<sup>er</sup> AVRIL 2015

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
GRUPE JS INTERNATIONAL (3632571 CANADA INC.)	Montréal	6	UES-800	2014-03-14 (LOCK-OUT)
DELASTEK	Shawinigan	49	UNIFOR-1209	2015-04-01 (GRÈVE)

# Consultations pour une nouvelle politique d'immigration

Le 3 février dernier, la FTQ a participé à la consultation parlementaire en vue de redéfinir la politique québécoise d'immigration, de diversité et d'inclusion. Pour la FTQ, le Québec doit mettre l'accent sur l'intégration et l'inclusion des personnes immigrantes en y consacrant les ressources nécessaires. « Notre espoir est que cette consultation mène à une véritable politique d'inclusion qui fera une place pour tous », a dit le président de la FTQ, Daniel Boyer.

Devant les députés, la vice-présidente de la FTQ, Louise Mercier, a insisté sur l'importance d'inclure les organisations syndicales dans les stratégies d'intégration parce qu'elles sont présentes dans les milieux de travail où il y a une forte présence de personnes immigrantes. La FTQ a également profité de cette consultation pour demander au gouvernement du Québec l'inclusion dans



La vice-présidente de la FTQ (UES-800), Louise Mercier, le président, Daniel Boyer, et la conseillère dans le dossier pour la FTQ, Rima Chaaban.

sa nouvelle politique d'immigration de plusieurs mesures en lien avec le marché du travail. Parmi celles-ci, accélérer la reconnaissance des compétences et des acquis, ainsi que favoriser l'organisation des cours de français pendant les heures de travail.

Le gouvernement du Québec doit s'assurer que les travailleuses et travailleurs qualifiés qu'il recrute pour les employeurs ont une bonne connaissance du français ou en auront la maîtrise dans un délai raisonnable.

« Le gouvernement doit reconnaître la

contribution à notre société des travailleurs et travailleuses temporaires en leur facilitant l'accès à la citoyenneté, que l'on mette fin à la pratique d'un permis de travail lié à un seul employeur, que l'on protège les travailleuses domestiques et que l'on facilite le droit à la syndicalisation dans tous les secteurs, dont le secteur agricole. Nous souhaitons aussi que le gouvernement mette en place une politique de régionalisation de l'immigration et qu'il rétablisse les bureaux régionaux fermés ou fusionnés », a conclu le président de la FTQ. ■

## PROJET DE LOI N° 28

# Un manque flagrant de vision et de cohérence

La FTQ a participé, le 3 février dernier, à Québec, à la Commission des finances publiques afin d'y présenter son mémoire sur le projet de loi n° 28 visant le retour à l'équilibre budgétaire.

Le président et le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer et Serge Cadieux, ont d'entrée de jeu déploré le manque de vision du gouvernement. « Cette loi mammoth qui vise le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 touche à plusieurs outils de développement économique, tels que les tarifs d'électricité et les instances de développement régional, sans proposer une politique économique cohérente », ont-ils critiqué.

La FTQ s'est dite particulièrement inquiète du tournant majeur que propose ce projet de loi pour la politique familiale au Québec en imposant un choc tarifaire dans les garderies subventionnées.

« On attend encore une politique de développement économique cohérente qui amène de la création

d'emplois et du dynamisme dans les régions. Avec le projet de loi n° 28, on a exactement le contraire : on coupe dans les instances de concertation régionale et de développement économique local (CRÉ et CLD), on modifie les règles de la Régie de l'énergie pour s'approprier les surplus d'Hydro-Québec, on porte atteinte au contrat social entourant le bloc patrimonial d'électricité, on sabote le développement du programme de garderies publiques qui a permis l'augmentation du taux d'activité des femmes », ont-ils affirmé.

Enfin, les dirigeants de la FTQ se sont dits très préoccupés de voir des choix politiques très engageants pour l'économie comme l'abolition des CRÉ ou des modifications majeures à la méthode de calcul des tarifs d'électricité se faire presque à la légère, sans réelles consultations ni débats publics. « Modifier les grandes orientations de la politique familiale en interrompant ni plus ni moins le développement du réseau des CPE est un choix de société qui mérite plus d'attention et pourtant

« ON NE COMPREND PAS BIEN L'APPROCHE DES LIBÉRAUX DE COUILLARD. EN CAMPAGNE ÉLECTORALE, ILS SE PRÉSENTAIENT COMME DES "PROS" DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ILS SEMBLAIENT PRESSÉS DE CRÉER 250 000 EMPLOIS. MAIS UNE FOIS AU POUVOIR, ILS DISENT QUE LES COUPES BUDGÉTAIRES ET LES ABOLITIONS DE POSTES SONT PLUS IMPORTANTES POUR NOTRE SANTÉ ÉCONOMIQUE. AUTREMENT DIT, AU LIEU DE CRÉER DES EMPLOIS, ON EN COUPE. AU LIEU DE RENFORCER NOS INSTRUMENTS DE DÉVELOPPEMENT, ON LES AFFAIBLIT! »

-DANIEL BOYER ET SERGE CADIEUX

tout cela se fait dans un seul et unique immense projet de loi qui touche à des dizaines de domaines d'intervention. Nous avons été clairs dès l'automne : ce gouvernement précipite les choses. Ça nous semble malsain au plan démocratique et mal avisé au plan économique », ont-ils conclu.

Le mémoire de la FTQ est disponible sur son portail au [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca). ■



## AVEC LE CHAT

# ÉCRIRE L'HISTOIRE DE VOTRE SYNDICAT

Le 25 février dernier, lors de la deuxième assemblée générale annuelle du Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT), les membres présents ont adopté le plan d'action 2015.

Faire le ménage dans ses archives, c'est excellent et cela se révèle drôlement utile quand un anniversaire se pointe à l'horizon, mais il est préférable d'y penser d'avance. Il est aussi possible d'aller plus loin. Pourquoi ne pas en profiter pour écrire l'histoire de votre syndicat ? Le CHAT s'assure ainsi que vos membres actuels

et futurs connaîtront les racines de leur organisation et sauront que leurs conditions de travail ne sont pas tombées du ciel. Une telle opération peut paraître compliquée. C'est pourquoi le CHAT offre ses services aux syndicats soucieux de préserver et de mettre en valeur leur histoire.

Le plan d'action adopté prévoit entre autres :

▼ la prise de contact diligente avec les quelque 40 syndicats affiliés à la FTQ qui ont déjà répondu au questionnaire du CHAT en vue de proposer le traitement de leurs archives;

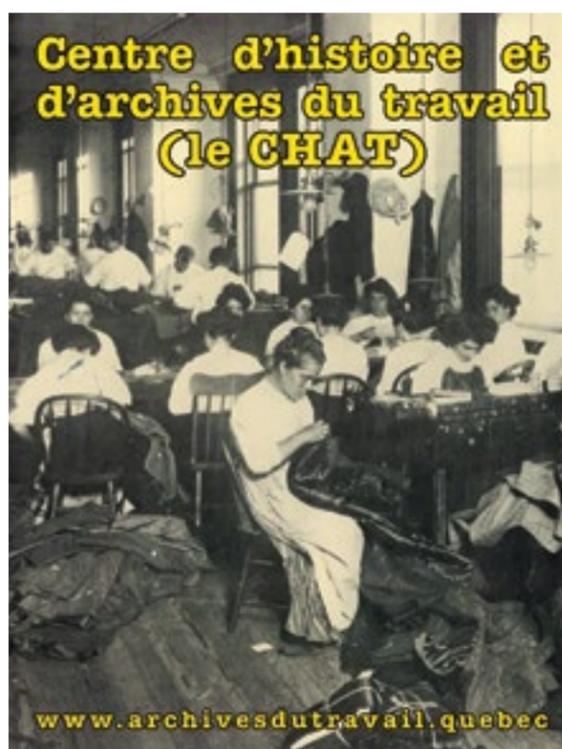
▼ la réalisation d'entrevues avec les acteurs marquants de l'histoire du monde du travail;

▼ le développement d'outils pédagogiques à l'intention des responsables des archives dans les différentes organisations.

Des capsules audiovisuelles seront fabriquées dans les studios de la CSQ qui offre gratuitement son appui technique. Des participants à la discussion ont suggéré que le CHAT entame des discussions avec les services d'éducation des centrales, de fédérations et de syndicats, pour envisager la possibilité que ce type de formation soit intégré à leur programme de formation. L'assemblée annuelle a été tenue dans les locaux du syndicat des Métallos, sur l'avenue de LaSalle, où sont logés gracieusement les nouveaux locaux du CHAT.

Pour télécharger l'ensemble des rapports et pour connaître les dernières nouvelles du CHAT, consultez le [www.archivesdutravail.quebec](http://www.archivesdutravail.quebec).

Pour communiquer avec le CHAT, téléphonez au 514 599-2010 ou écrivez au [archivesdutravail@gmail.com](mailto:archivesdutravail@gmail.com). ■



## Bienvenue à la FTQ

### REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / FÉVRIER ET MARS 2015

- ▼ SCFP : Municipalité du Lac-des-Seize-Îles – Tous les établissements, Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan – Tous les établissements, Maison Elizabeth – Montréal – Tous les établissements.
- ▼ UNIFOR : MSB Design inc. – Boucherville, Groupe Cambli inc. – Saint-Jean-sur-Richelieu, Les Industries JPB – Salaberry-de-Valleyfield.
- ▼ MÉTALLOS : Opsis gestion d'infrastructures Inc. – Dollard-des-Ormeaux – Québec, Innvest Hotels GP Ltd opérant sous le nom de Brossard Comfort Inn – Brossard, 3766063 Canada inc. opérant sous le nom de Multitech Environnement – Rouyn-Noranda, Les industries Panfab inc. – Blainville, 7311702 Canada inc. – Sept-Îles, Hôtel Sept-Îles inc. – Sept-Îles, Hôtel Mingan inc – Sept-Îles, Groupe de sécurité Garda SENC – La Baie – Arvida – Laterrière, Sears Canada inc. – Saint-Georges-de-Beauce, Nico-Métal Inc. – Trois-Rivières.
- ▼ TUAC : Loblaws inc., faisant affaires sous Provigo – Brossard – Blainville, Coopérative de services à domicile Lac-Saint-Jean-Est – Hébertville, Sobeys Québec inc. – Trois-Rivières, Atrahan Transformation inc. – Yamachiche.
- ▼ TEAMSTERS : Hertz Canada Ltée – Dorval, 139670 Canada Ltée (Rôtisserie St-Hubert) – Gatineau, Marriott Aéroport de Montréal – Montréal, Les Aliments Relais Frais inc. – Toutes les concessions de services alimentaires Montchâteau inc. situées au Stade Olympique – Montréal, Super C, une division de Métro Richelieu – Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Les Oeufs oval s.e.c. – Saint-Lambert-de-Lauzon.
- ▼ SQEES-298 : Groupe Santé Valeo inc. – Pierrefonds.
- ▼ SEPB : Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce – Saint-Bernard – Saint-Sylvestre – Saint-Patrice-de-Beaurivage – Saint-Narcisse-de-Beaurivage.
- ▼ UES-800 : Ville de Brossard – piscines et pataugeoires, 9309-8291 Québec inc. – Alma.
- ▼ SPQ : Municipalité de Val-Morin – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne. ■

## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ( )	Poste	Résidence ( )
Courriel		Nombre d'exemplaires

Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3